
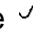



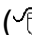
Continuité pédagogique dans les apprentissages en économie et gestion

Le contexte sanitaire exceptionnel nous impose de mettre en place des modalités pédagogiques particulières pour maintenir la continuité dans les apprentissages. Les mesures annoncées récemment ont un impact sur nos modalités de travail et la capacité à maintenir le lien avec nos élèves. Maintenir les apprentissages, faire réussir nos élèves et nos étudiants, dépend de la stratégie collective que nous allons mettre en œuvre. En effet, les pratiques en économie gestion mobilisent déjà, pour beaucoup d'entre elles, des outils numériques qui sont largement transférables dans ce contexte. Les ressources à disposition sont par ailleurs nombreuses au travers des sites nationaux, des éditeurs et contributeurs divers qui ouvrent leurs accès. L'enjeu est donc de réfléchir aux modalités de travail des élèves en prenant en compte la diversité des situations (en termes d'espace de travail, d'équipements informatiques, de temps disponible...) et de réfléchir ensemble à la construction d'une continuité pédagogique qui ait du sens. Notre objectif en tant que corps d'inspection est de vous accompagner au mieux durant cette période de forte incertitude. À cet effet, nous déployons plusieurs outils :

- un  [questionnaire](#) pour identifier à la fois les pratiques que vous mobilisez et que nous pouvons partager, ainsi que vos besoins d'accompagnement.
- une  [FAQ](#) disciplinaire académique afin de répondre à vos questions le plus rapidement possible en fonction des informations dont nous disposerons au fil de l'eau.
- selon les besoins et au fur et à mesure, des ressources en ligne, des sessions d'échanges synchrones et asynchrones via notre  [site disciplinaire académique](#).

Nous vous remercions de votre implication et restons à vos côtés.

Très cordialement,

Le groupe des IA-IPR d'économie et gestion de l'académie de Créteil ( [répartition des établissements](#)) :

Estève AUBOUËR Esteve.Aubouer@ac-creteil.fr

Géraldine FONDEVILLE Geraldine.Fondeville@ac-creteil.fr

Christophe KREISS Christophe.Kreiss@ac-creteil.fr

Samia MEMLOUK Samia.Lenen-Memloulou@ac-creteil.fr

Olivier MONDET Olivier.Mondet@ac-creteil.fr

Organiser le travail et mobiliser les outils institutionnels

Nous vous invitons, autant que possible, à utiliser les outils institutionnels, RGPD compatibles : logiciel de vie scolaire ou de la messagerie de l'ENT. L'utilisation de votre adresse de courriel académique est à privilégier. Des précisions sur l'usage de l'ENT sont données [sur le site monlycee.net](#)).

Afin de faciliter le travail à distance, il est souhaitable d'informer vos classes des modalités de communication (via le logiciel de vie scolaire ou l'ENT) ainsi que des modalités (fréquence, horaires) avec lesquelles vous pourrez être amenés à transmettre des exercices en ligne ou des supports de cours.

Avec les précautions d'usage, d'autres plateformes type Padlet ([fr.padlet.com/](#)) ou Miro ([www.miro.com/](#)), en plus de présenter une information structurée, permettent aussi de déposer des documents accessibles et consultables par tous.

La lettre d'information EDU_NUM de mars 2020 recense également les sites de ressources nationaux par domaines de compétences :

https://eduscol.education.fr/ecogest/diaporama/edu_num-hors-serie-ndeg15

Le travail à distance avec les élèves

La durée de connexion des élèves par jour doit rester raisonnable (tenir compte notamment des familles qui auraient plusieurs enfants en confinement à domicile pour un seul ordinateur et du télétravail éventuel des adultes). Le calibrage des activités numériques doit être adapté à la situation très particulière de l'enseignement à distance. Elles ne peuvent pas avoir la même durée qu'un enseignement en présentiel. Il est donc important de réfléchir en équipe au travail individuel demandé aux élèves afin que chacun puisse s'organiser.

Il faut encourager les élèves à produire des écrits manuscrits et à les transmettre sous forme numérique (photo, document numérisé). La mémorisation et l'apprentissage passent nécessairement par ce type d'activité.

Lors de l'envoi des fichiers, privilégier le format PDF (avec votre nom et sous [licence créative commons](#)) et limiter leurs poids, notamment lorsqu'il y a des documents multimédias. À cet effet, il existe des logiciels pour réduire la taille des fichiers. Vous pourrez aussi plus simplement déposer les documents dans les espaces collaboratifs ou documents partagés de l'ENT.

Les activités à distance peuvent être de plusieurs types :

- **des activités écrites** : études de documents, exercices, synthèses, etc.
- **des activités orales** : exposés, argumentations, etc.
- **des supports de cours** qui servent de trace aux élèves : synthèses, éléments méthodologiques, etc.

Nous vous conseillons de privilégier :

- des temps de travail en autonomie de l'élève à partir de ressources et de consignes de travail.
- des temps de consolidation, d'évaluation et remédiation plutôt en communication asynchrone.
- le recours aux outils sur lesquels vous vous sentez à l'aise en vous assurant que vos élèves et étudiants sauront les exploiter.

Sur le site académique Économie et gestion, divers liens hypertextes vous permettent de découvrir notamment des tutoriels et des cas d'utilisation des outils numériques :

- des outils permettant de concevoir soi-même des tests en ligne : application [Exercices et évaluations](#) sur l'ENT, [quizzinière](#), [quizlet](#), [quizyourself](#), [EdPuzzle](#), etc. (tutoriels simples disponibles en ligne).
- des activités numériques ou applications en ligne conçues par de nombreux collègues (cf. page ressources, [learning apps](#), [Kahoot](#), etc.). Il conviendra à cet effet de mesurer l'intérêt pédagogique des outils utilisés.

Pour faciliter l'organisation du travail des élèves et étudiants, nous vous conseillons :

- de transmettre aux élèves un planning d'activités hebdomadaire précisant les objectifs à atteindre et les délais.
- de préciser la durée prévue de chaque activité, la date de restitution, tout en restant flexible et adaptable aux situations particulières de vos élèves.
- de prévoir des activités ne nécessitant pas une connexion trop longue.

Les outils de travail à distance pour les enseignants

- Pour travailler avec vos collègues, vous pouvez par exemple utiliser la messagerie instantanée sécurisée [Tchap](#) réservée aux agents de l'État, la classe virtuelle VIA (accessible sur Arena → Formation et Ressources → Services de la FOAD (<https://externet.ac-creteil.fr/>))
- Des solutions privées alternatives (Microsoft Teams, Zoom, Skype, etc.) sont également exploitables.
- La messagerie électronique et le téléphone restent bien entendu des outils pertinents selon les besoins.

Se tenir informé au jour le jour :

- La FAQ nationale :
<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>
- Le site académique disciplinaire : dans un onglet « COVID19 continuité pédagogique », vous trouverez un ensemble de ressources pour vous accompagner dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique :
<https://economie-gestion.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique176>